

Le match Orange - CIARTÈME

Des responsables d'Orange et de l'association CIARTÈME ont confronté leurs arguments, dans le cadre du projet d'implantation d'une antenne relais, sur la gare de Rimard.

Philippe Werth

Il était un peu plus de 19 heures, vendredi soir, à l'école Henri-Wallon, quand Daniel Dugléry a donné le coup d'envoi de la réunion consacrée au projet d'implantation, par l'opérateur Orange, d'une antenne relais de téléphonie mobile, sur la gare de Rimard.

Elle était appelée à opposer trois personnes représentant Orange à autant de membres de l'association CIARTÈME qui milite pour qu'aucun foyer, aucune école ne soient exposés à plus de 0,6 volt par mètre (*).

Attaque/défense

D'entrée, le maire a évoqué les problèmes posés par les antennes, en général et à Montluçon en particulier, et par les scientifiques « qui ne sont pas d'accord entre eux ». Puis, il a annoncé qu'il souhaitait pouvoir travailler, de concert, avec les opérateurs et les membres de l'association, afin d'élaborer une charte.

Les Orange attaquaient en évoquant leurs problèmes « de saturation de réseaux, parfois critiques à certains moments de la journée » et liés à la suppression de l'antenne du lycée Mme-de-Staël.

De son côté, CIARTÈME a plaidé, avec enthousias-



DÉBAT. Une soixantaine de personnes ont participé à ce débat, arbitré par Daniel Dugléry.

me et parfois véhémence « pour un redéploiement global sur la ville ». Tout en avançant « le principe de précaution ».

Le public, plus de soixante personnes dont une dizaine d'adjoints et d'élus de la majorité municipale, alignés derrière, au milieu et devant, est entré dans la partie. Et le ton est parfois monté...

« C'est un débat scientifique, vous en faites un débat politique », a lancé un adjoint, en jaillissant de son siège, comme un entraîneur dont l'équipe est victime d'une (grossière) erreur d'arbitrage ! Ce qui a aussitôt entraîné de nouvelles interventions, ici et là.

Les spécialistes étaient toutefois maîtres du jeu. Maniant les « G » et les

« Giga », les « UMTS » et les « Mégahertz », comme Zinédine Zidane maniait le ballon rond... Au grand dam parfois, des néophytes qui n'évoluaient pas dans la même division.

Daniel Dugléry tentait une attaque en revenant sur la suppression, par la Région, de l'antenne du lycée Mme-de-Staël, entre autres, « au nom du principe de précaution ». Mais la réplique de la défense était immédiate, puisqu'on entendait, dans un léger brouhaha, « qu'on avait mesuré 1,2 volt dans les chambres des internes ».

Et tandis que certains plaçaient leur confiance dans les pouvoirs publics, « pour protéger les citoyens », le tackle dur, mais

régulier, arrivait dans la foulée, sous la forme d'allusions à l'amiante ou « au nuage de Tchernobyl qui s'est arrêté à la frontière ! ».

A 20 h 20, le maire, appelé à d'autres tâches, sifflait la fin de la partie, en proposant, une nouvelle fois, de recevoir Orange et CIARTÈME, afin d'élaborer une charte. Ce qui était accepté avec enthousiasme par cette dernière.

Néanmoins, on devait encore jouer une bonne demi-heure de prolongations. Cette fois, CIARTÈME avait pris la direction des débats et, semble-t-il un léger ascendant. Mais il y aura encore d'autres rencontres, à disputer. ■

(*) Les deux camps disposant de deux fois vingt minutes pour exposer leurs arguments.